

Parc photovoltaïque de La Tieule, les conventions agricoles signées

ÉNERGIE

Avant l'entrée en production, une convention a été signée avec Engie green.

La centrale photovoltaïque de la zone artisanale Haute qualité environnementale de La Tieule, propriété du Syndicat mixte lozérien de l'A75, va bientôt entrer en production. Et les acteurs du volet agricole du projet, Laurent Gautun, fondateur d'Essenciagua, Jacques Blanc, président du Clos du nid, ont signé une convention avec Engie green représenté par Laurent Bianciotto, chef de projet, pour l'accès et l'intervention sur le site.

Si sa vocation première est bien la production d'électricité, le site a la particularité d'y associer une production agricole avec des plantes aromatiques et médicinales, en bordure, gérée par Essenciagua, et une production de miel bio par l'Esat de la Colagne, dépendant du Clos du nid, avec des ruches installées juste au-dessus du parc. La cinquantaine de ruches prévue initialement pourrait atteindre la centaine.

Des partenariats très locaux

Le miel, bio, sera commercialisé par BienManger.com et une partie des huiles essentielles pourrait servir pour le bien-être des résidents des établissements du Clos du nid. Un éleveur local, Marc Père, y mettra ses moutons pour l'entretien du terrain. Loin d'empiéter sur des terres agricoles, la centrale photovoltaïque de La Tieule va donc, au contraire, permettre une production de qualité dans une boucle économique très locale. Essenciagua et BienManger.com étant eux-mêmes installés sur la zone artisanale. Avec un volet



La convention va régir les règles d'accès aux sites pour la production agricole.

social qui y associe des travailleurs handicapés. La convention a été signée à la mairie de La Tieule en présence d'Emmanuel Castan, maire, président du Syndicat mixte Lozérien de l'A75 et de la commission énergie renouvelable du Syndicat départementale d'énergie et d'équipe-

ment (SDEE). Deux acteurs importants du dossier. Elle a eu lieu à l'issue du visite informelle du site avec Sylvie Thomel, chargée de mission plantes et santé du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Gévaudan. Patrick Rosenthal, responsable des travaux pour Engie solar, a,

entre autres, mis en avant la réactivité de l'entreprise lozérienne Engelvin pour l'installation des câbles électriques.

Sur le site d'une puissance installée de 15 MW, après des essais dès la mi-mars, le début d'exploitation commerciale a été fixé au 1^{er} avril. Engie green l'exploitera via la société Engie PV La Tieule avec, au capital, Engie et le SDEE apportant 1,5 M€ sur trois ans à un taux de 6 % et 300 000 € tout le long du contrat sur 20 ans. S'y ajoutent 100 000 € de financement participatif local. La production annuelle est estimée à l'équivalent de la consommation d'environ 8 000 personnes, chauffage compris.

Des retombées pour le territoire

ÉCONOMIE La centrale est reliée par un câble dédié au poste source RTE de Sévérac, à une douzaine de kilomètres. Le prix de rachat par EDF est d'un peu plus de 50 €/MWh pour une durée de 20 ans. Les retombées économiques seront importantes sur le territoire avec un loyer, pour le terrain, de 85 000 € par an, l'impôt de production électrique lfer sera de 105 000 € répartis pour moitié au Département, l'autre à la commune de La Tieule qui en reversera 80 % au Syndicat mixte de l'A75. Les taxes (CFE, CVAE et foncières) rapporteront 20 000 €.